

# BULLETIN

## DE LA FÉDÉRATION JURASSIENNE

de l'Association internationale des travailleurs

Paraissant tous les Dimanches.

Abonnements pour l'année 1874 :  
En Suisse :  
Un an, 8 fr., six mois, 4 fr.  
Les abonnements pris auprès des bureaux de poste paient une surtaxe de 20 cent.

L'émancipation des travailleurs  
doit être l'œuvre  
des travailleurs eux-mêmes.

Abonnements pour l'année 1874 :  
Allemagne, fr. 10.60. — Amérique, fr. 16. — Angleterre, fr. 13.20. — Belgique, fr. 10.60. — Espagne, 13.20. — Hollande, fr. 12.20. — Italie, fr. 9.60.

On s'abonne auprès de M. François Floquet, Grande Rue, 143, au Locle (canton de Neuchâtel, Suisse.)

LOCLE, LE 7 AOUT 1874.

### Le suffrage universel.

(Fin).

Nous avons reconnu que le procédé du suffrage, qu'il soit appliqué à l'élection de soi-disants représentants du peuple ou à un vote plébiscitaire, ne garantit pas l'exercice de la souveraineté populaire. Lorsqu'on prétend faire manifester au peuple sa volonté par le scrutin, on n'obtient pas du tout l'expression réelle de cette volonté. Peut-il être apporté un remède à cet état de choses, en modifiant les méthodes de votation, en adoptant l'un ou l'autre de ces systèmes compliqués connus chez nous sous le nom d'*élection véridique* ou de *représentation proportionnelle*? Non, le problème est insoluble par cette voie-là : le vice que nous signalons est inhérent au suffrage lui-même. La seule chose à faire, c'est de chercher un principe nouveau, un principe juste, qui puisse être substitué au principe du suffrage.

Ce principe nouveau nous est fourni par cette réflexion toute simple : « Le peuple n'a nul besoin de formuler sa volonté par le procédé du scrutin, ni de la faire exécuter ensuite par des mandataires ; il suffit qu'il la manifeste et qu'il l'exécute directement par ses propres actes. »

Expliquons-nous clairement. Dans l'organisation politique actuelle, le peuple souverain n'est pas autre chose qu'une simple agglomération numérique, où tous les éléments si variés qui composent la société sont confondus en une masse indistincte ; les citoyens n'y forment pas des groupes d'intérêts, capables de discuter et de transiger ensemble : le citoyen n'est pas un travailleur de tel métier, un habitant de telle région, c'est tout bêtement un *électeur*, une unité abstraite, et le corps électoral, au lieu d'être l'image de la nation, n'est qu'un amalgame informe, un

chaos. — A cet état de choses que nous offre la politique bourgeoise, opposons celui que nous voudrions voir mettre en pratique. Dans l'ordre politique actuel, qui est celui du suffrage universel, on nous dit : « Tout homme est un *électeur*. » Dans l'ordre économique futur, nous dirons : « Tout homme est un *travailleur*. » Chaque travailleur appartient à une corporation, qui possède les instruments de travail, destinés à la production de la richesse ; il est donc assuré, puisque les instruments de travail sont à sa disposition, et que la jouissance du produit *entier* de son travail lui est assurée. Il travaille généralement dans un atelier, et on peut s'attendre à ce que, lorsqu'il y aura lieu de prendre des décisions intéressantes l'atelier tout entier, ces décisions seront prises d'un commun accord par tous les travailleurs de l'atelier : parce que, dans un état normal des intelligences, il faut admettre qu'une chose juste et utile obtient l'assentiment général. Si cependant un travailleur se trouve en désaccord avec ses collègues d'atelier, il n'est point obligé de céder et de se conformer à la volonté d'autrui : il a toujours la ressource de changer d'atelier, jusqu'à ce qu'il rencontre des collègues avec lesquels il puisse s'entendre ; et si c'est un homme raisonnable, il n'aura pas à chercher bien loin. Ainsi, dans l'atelier, comme aussi dans la corporation même, il n'y a point de gouvernement directeur, point de despotisme de majorités : tout se fait par le libre consentement de chacun, par l'accord mutuel, par le contrat dont tout travailleur débat librement les clauses, qu'il accepte ou qu'il rejette selon sa volonté.

L'indépendance qui est garantie au travailleur dans l'atelier et dans la corporation, est également garantie à la corporation dans la Commune. La Commune est le groupement des corporations d'une même localité, qui, par voie de contrat, d'entente mutuelle, conviennent de pourvoir aux intérêts locaux de la façon qui leur paraît le plus

convenable. La Commune à son tour se fédère aux Communes voisines, et garde dans cette fédération sa complète liberté d'action : elle n'impose rien aux autres Communes, et on ne lui impose rien non plus ; elle ne fait que débattre et accepter librement les clauses d'un contrat réciproque.

On le voit, le gouvernement de la majorité, exercé par le suffrage, a complètement disparu. Le peuple est vraiment souverain, parce qu'il n'agit que pour faire sa volonté, qui n'est plus censée exprimée par l'intermédiaire des assemblées législatives, mais qui se manifeste dans la vie collective de la société tout entière. La Commune est libre dans la fédération, l'atelier est libre dans la Commune, le travailleur est libre dans l'atelier : le problème est donc résolu.

« On voit maintenant, dit le compagnon Brousse après avoir exposé la théorie qui précède, à quoi se réduit pour nous le problème de la souveraineté du peuple : à remplacer l'organisme fictif de cette souveraineté, établi au moyen du suffrage, par l'organisme naturel qui se compose de l'individu, de la corporation, de la commune. On voit aussi, en jetant les yeux sur l'ensemble historique de la question, que la progression s'achève. L'époque est déjà loin de nous où le Droit divin interrogeait son peuple, lui permettant d'exprimer ses vœux pour les exaucer ou n'en pas tenir compte. Aujourd'hui le Droit parlementaire interroge encore le peuple qu'il reconnaît souverain ; mais sous prétexte de connaître et d'exécuter sa volonté, il lui impose des intermédiaires, des députés, issus des classes dirigeantes, des institutions gouvernementales, le tout organe d'une majorité qui garantit le monopole et l'exploitation bourgeoise. Ce temps est très près de finir. L'heure va sonner où le peuple conquerra l'indépendance de ses organes, et, véritable souverain, n'aliénant plus ses pouvoirs, fera lui-même, assurera par ses actes et d'une manière permanente sa volonté. »

Le *National suisse* du 2 août recommande à ses lecteurs, comme un excellent ouvrage, un livre récent d'un certain M. Valaray, intitulé *Études sur les mouvements populaires*. Evidemment le rédacteur du *National* n'a pas lu ce volume, ou s'il l'a lu, il ne l'a pas compris : car la théorie qui y est exposée est en opposition complète avec la doctrine centralisatrice du parti radical suisse.

Le livre de M. Valaray est bien loin d'être à nos yeux un excellent ouvrage : c'est un livre mal fait, plein de puérités et de contradictions, et mêlant aux théories de la science sociale les divagations du mysticisme : mais tel qu'il est, il n'en est pas moins, dans l'intention de l'auteur, une affirmation très-énergique de cette idée fédéraliste et communaliste « que Proudhon presque seul, dit M. Valaray, a nettement posée et soutenue, » et qui constitue le programme politique de l'Internationale.

M. Valaray parle avec éloge, il est vrai, des institutions de la Suisse, « ce pays de la religion bien comprise, sur le sol duquel se pratique la loi du chrétien ; » mais cet engouement pour les vertus de notre clergé et pour une législation que l'auteur ne connaît que par oui-dire, ne l'empêche pas de présenter, comme conclusion de ses études, cette proposition anarchiste : Paris devenant une Cité libre, Paris se constituant en Commune indépendante !

Voilà, dégagée de toutes les fioritures accessoires et de toutes les déclamations contre la démagogie et l'athéisme, l'idée fondamentale du livre. Est-ce que le *National* accepte la solidarité d'une doctrine pareille ?

### Les Inondations.

Qu'on ne s'attende pas à trouver sous ce titre l'énumération et la description des inondations de ces jours derniers ; notre format n'y suffirait pas. Tous nos lecteurs savent, et cela suffit, qu'à la suite de pluies qui ont duré quelques jours, tous les cours d'eau des Alpes ont débordé et ont causé de grands ravages.

La cause de ces inondations est connue : elle n'est autre que le *déboisement des montagnes*. Une forêt est une espèce de filtre qui retient l'eau de pluie, et qui en règle l'écoulement ; mais si une montagne est déboisée, l'eau descend sur les pentes nues sans que rien la retienne et fait rapidement enfler les torrents, qui prennent soudain une effrayante puissance de destruction.

Pendant des siècles, le peuple, dans un sentiment de respect raisonné ou inconscient, a laissé aux montagnes leur verte parure. C'était à la bourgeoisie qu'il était réservé de nous donner le spectacle de la déprédation des forêts ajoutée à tant d'autres. Le déboisement des montagnes s'est effectué à partir de la fin du siècle dernier. Des spéculateurs achetaient d'immenses espaces, uniquement pour faire abattre le bois et le transformer en argent comptant. Grâce à ce manège, quelques spéculateurs se sont enrichis, et des districts entiers sont devenus la proie d'inondations périodiques.

C'est ainsi qu'une certaine famille de Zurich a fait sa fortune en déboisant les montagnes des Grisons, et que maintenant des milliers d'habitants du Rheinthal sont presque chaque année les victimes de calamités inénarrables. La fortune de cette famille de spéculateurs nous coûte aujourd'hui d'énormes sommes qu'il faut dépenser pour endiguer les torrents, pour reboiser les sommets. La Confédération est obligée de gréver son budget pour réparer le mal fait par cette déprédation idiote, pendant que les tranquilles possesseurs du bien mal acquis, en bons patriotes qu'ils sont, suivent d'un regard de haine et de mépris les efforts laborieux du peuple ouvrier — qui n'a jamais volé, qui ne sait que travailler.

Voilà la morale de notre société moderne !

L'histoire des inondations n'est qu'un échantillon des procédés du monde bourgeois. La bourgeoisie agit avec le peuple ouvrier précisément comme les spéculateurs ont agi avec les forêts. Elle n'a en vue que le profit immédiat du moment, sans songer le moins du monde à l'avenir. L'exploitation à outrance amène infailliblement le dépérissement général du peuple; mais cela ne regarde pas Messieurs les *patriotes*, c'est le moindre de leurs soucis.

La dévastation des forêts produit les inondations; et dans le domaine économique l'action dévastatrice de la bourgeoisie amène les *crises*, sources de misères infinies pour la classe ouvrière, qui souffre les plus cruelles tortures, pendant que les exploiters jouissent de la paisible possession de leur proie.

Et lorsque nous, socialistes, devant ce déplorable spectacle, nous faisons des efforts pour mettre des bornes à l'exploitation et à la dévastation, l'avidité de la bourgeoisie nous poursuit de sa haine acharnée, parce que nous voulons opposer quelques obstacles à son insatiable cupidité.

Comment tout cela finira-t-il ?

Les crises deviendront toujours plus violentes, jusqu'à ce qu'une dernière grande crise emporte d'un seul coup tout le système bourgeois. C'est à nous, socialistes, de jeter dès à présent les bases d'un ordre de choses meilleur, qui sera fondé, non plus sur le vol et la misère, mais sur le travail solidaire et sur l'égalité de tous.

(Traduit de la *Tagwacht*).

## Nouvelles de l'Extérieur.

### Belgique.

L'*Ami du Peuple*, de Liège, nous apporte le récit de l'inauguration de la pierre funéraire qu'un certain nombre de sociétés ouvrières de la Belgique ont fait placer dans un des cimetières de Liège, en mémoire d'un socialiste dévoué, mort à la brèche il y a quelques années, Emile Moyson. Moyson était né à Gand, et c'est à sa courageuse initiative que les ouvriers de cette ville doivent leur organisation actuelle; aussi est-ce surtout avec les oboles des tisserands gantois qu'il a été subvenu aux frais du monument funèbre; un grand nombre d'ouvriers de Gand s'étaient rendus à Liège, malgré la distance, pour assister à la cérémonie. Plusieurs discours furent prononcés, et nous emprunterons à quelques-uns d'entr'eux des détails sur la belle et trop courte carrière d'Emile Moyson.

« Avant qu'Emile Moyson eût commencé sa croisade contre les ennemis et les exploiters de la classe ouvrière, » a dit le délégué de la *Fraternité des tisserands* de Gand (Broederlyke wevers), « il n'existait pas à Gand le moindre vestige d'association du travail. Grâce à Emile Moyson, les ouvriers de cette ville ont compris leurs intérêts et s'efforcent de jour en jour de conquérir leurs droits en s'instruisant, en s'organisant d'avantage. »

Un autre orateur a rappelé comment Moyson, qui appartenait à une opulente famille bourgeoise, fut

destiné par ses parents à la carrière d'avocat; comment, après avoir fait de brillantes études, il renonça, par amour pour le peuple, à une position lucrative qui l'aurait obligé par la suite à défendre un coupable ou à accuser un innocent pour une pièce d'argent. Il préféra encourir la disgrâce et le mépris de sa famille, essayer le courroux de ses parents, endurer les privations d'un pauvre prolétaire.

Un délégué d'Anvers a terminé par ces paroles, qui résumant la signification de cette émouvante manifestation :

« L'existence d'Emile Moyson est le fidèle symbole de celle qui attend tout homme qui prend à cœur les intérêts du socialisme, du moins dans le siècle où nous vivons. Après avoir enduré tous les déboires et toutes les peines que peut supporter un être humain, après avoir vécu comme un héros populaire, Moyson est tombé en martyr de la cause.

« Je ne doute nullement que tous ceux qui entourent cette tombe ne regrettent amèrement de ne pouvoir offrir à Emile Moyson qu'une si modeste pierre, lorsque nous devons souffrir qu'on élève journellement, *avec notre argent*, sur tous les points de la terre, de si splendides statues, presque toujours dédiées aux grands sabreurs et tueurs d'hommes. Patience, frères; il nous reste une consolation: l'avenir est au peuple! — ce qui veut dire que lorsque tous les bronzes et marbres qu'on élève en l'honneur de nos maîtres seront brisés et jetés à terre, nos enfants se découvriront avec respect devant l'humble souvenir que vous voyez ici devant vous! »

### Allemagne.

Le président de l'*Allgemeiner deutscher Arbeiter-Verein*, Hasenclever, vient d'être condamné à un mois de prison pour avoir présidé des assemblées d'une association dont la police avait prononcé la fermeture.

## Fédération jurassienne.

Le Cercle d'études sociales du Locle, dans sa séance du 22 juillet, a aussi voté la proposition de Berne et l'envoi d'un seul délégué. Il a en outre rédigé un projet de mandat qui a été transmis au Comité fédéral et qui est ainsi conçu :

« *Première question.* — Par qui et comment seront fait les services publics dans la nouvelle organisation sociale? »

« Nous pensons qu'à une question posée en ces termes, un congrès de l'Internationale ne peut pas donner de réponse: car, en effet, si nous savons que dans la Société que nous voulons établir, toutes les fonctions, toutes les charges publiques, seront remplies par des travailleurs, les parasites ayant disparu, nous ne pouvons déterminer d'une manière uniforme comment chaque groupe de travailleurs devra agir pour mettre ses intérêts particuliers en harmonie avec ceux de la collectivité humaine. Nous reconnaissons deux modes naturels de groupement entre les travailleurs: *le corps de métier*, pour tous ceux qui exercent la même profession, *la commune* pour les travailleurs de pro-

fessions différentes habitant une étendue de terrain plus ou moins vaste, dont les limites se détermineront tout naturellement, selon la qualité du sol, le nombre des travailleurs réunis, le genre d'industrie qu'ils exercent, etc., etc. Ces groupes, ces communes autonomes pourvoieront à tous les services publics les concernant particulièrement, de même que les communes fédérées entr'elles rechercheront les meilleurs moyens de satisfaire les intérêts et les besoins de la collectivité toute entière. Essayer d'établir une règle uniforme, tenter de créer un système devant s'appliquer à tous les groupes de travailleurs, serait, à notre avis, retomber dans les vieux errements de l'autoritarisme que les socialistes révolutionnaires ont réussi à chasser de l'Internationale.

« *Deuxième question. — De l'action politique des classes ouvrières.*

« Nous sommes partisans de l'abstention absolue en matière de politique bourgeoise, sans toutefois condamner les socialistes de certains pays qui espèrent opérer la révolution par voie législative.

« Mais notre abstention est loin d'être la négation d'une politique ouvrière, elle en est au contraire le corollaire obligé. En effet, si au lieu de nommer des députés qui discutent et résolvent entr'eux les questions d'intérêt général; impôts, travaux publics, etc., etc., les ouvriers s'occupent eux-mêmes de discuter les questions économiques qui sont la base de la société humaine, ils auront bientôt réduit à néant toutes les combinaisons machiavéliques des politiciens bourgeois, qui ne se maintiennent au pouvoir que par l'appui que leur prêtent les ouvriers.

« *Troisième question. — N'y a-t-il pas lieu que ce congrès universel adresse un manifeste à tous les travailleurs et à toutes les associations ouvrières pour leur expliquer la nature des luttes qui ont eu lieu dans l'Internationale, et les bases fondamentales sur lesquelles repose l'organisation de notre association ?*

« Nous croyons que ce manifeste est non-seulement utile, mais qu'il est indispensable. Beaucoup d'ouvriers ont peur de l'Internationale, sans savoir ce qu'elle est, ce qu'elle veut, ce qu'elle fait; d'autres croient la connaître et n'en veulent point faire partie, à cause des luttes qui ont eu lieu dans son sein et dont ils ne connaissent ni la source, ni les effets, ni enfin le résultat, obtenu au congrès de Genève en 1873.

« Nous désirons que notre délégué insiste pour que ce manifeste de propagande soit le plus explicite possible et pour qu'on cherche les moyens de le répandre dans tous les pays d'une façon très-large.

« *Quatrième question. — N'y a-t-il pas lieu de choisir une langue unique pour l'échange des correspondances entre les fédérations régionales ?*

« Nous pensons que dans l'avenir, après la révolution sociale accomplie, les travailleurs auront les moyens de créer une nouvelle langue qui deviendra universelle. Pour le moment, nous appuyons l'idée de choisir une langue unique pour faciliter l'échange des correspondances entre les diverses fédérations de l'Internationale, mais nous croyons que le Congrès ne peut qu'émettre un vœu à ce sujet, et non décider que les internationaux de tel ou tel pays devront apprendre la langue de tel ou tel autre. »

*Le congrès de la fédération des ouvriers monteurs de boîtes d'or, tenu à Neuchâtel les 1 et 2 août 1874.*

— Un monteur de boîtes nous adresse la communication suivante :

« Seize délégués représentaient les six sections dont se compose la fédération, et trois représentaient le comité fédéral sortant de charge.

Quoique cette fédération date de trois ans seulement, on peut affirmer sans exagération qu'elle promet beaucoup pour l'avenir; la grève de la Chaux-de-Fonds, qui a duré trois longs mois (janvier, février et mars de cette année), a beaucoup contribué à son affermissement, car il y a une année elle ne comptait que 500 membres, et aujourd'hui elle en compte 700.

Les rapports des sections prouvent tous qu'il y a beaucoup de vie; la grève a dessillé les yeux d'un grand nombre qui croyaient que les sociétés de résistance étaient inutiles dans notre métier. Mais maintenant dans chaque section on se montre très disposé à étudier les questions intéressant le prolétariat.

Tous les délégués l'ont prouvé par leur assiduité et le sérieux voulu dans les discussions. La besogne était assez rude; il n'y avait pas moins de quatorze questions à l'ordre du jour, parmi lesquelles les suivantes :

*De la nécessité de grouper en sociétés de résistance les ouvriers monteurs de boîtes d'or partout où il s'en trouve et de les faire entrer dans notre fédération.*

*De la coopération chez les monteurs de boîtes.*

*Des grèves.*

*De la conduite à tenir vis-à-vis des faux-frères.*

*De la manière dont on fait les apprentis dans notre métier.*

*Organisation plus sérieuse de notre fédération.*

Ces questions devront être l'objet d'études et de rapports spéciaux dans chaque section.

Le siège du comité fédéral pour l'exercice 1874-75 a été placé à Genève.

La plus grande entente n'a cessé de régner dans les discussions, et toutes les résolutions ont été prises à l'unanimité.

A l'égard de l'extension de notre fédération en France, nous avons constaté avec regret qu'il nous était impossible d'y songer pour le moment, car d'après les correspondances échangées avec nos collègues habitant cette contrée, nous avons acquis une fois de plus la certitude qu'ils ne sont pas plus libres de se réunir pour discuter leurs intérêts qu'ils ne l'étaient sous le 3<sup>me</sup> Napoléon, sous Thiers, et maintenant sous la *loyale épée* de Mac-Mahon.

Enfin le congrès a voté à l'unanimité des remerciements au comité fédéral sortant de charge. »

COMPTE-RENDU OFFICIEL

## DU 6<sup>e</sup> CONGRÈS GÉNÉRAL

de l'Association internationale des  
travailleurs,

tenu à Genève du 1<sup>er</sup> au 6 septembre 1873.

BROCHURE DE 120 PAGES. — PRIX : 50 CENT.

Ce Compte-rendu est en vente auprès de l'administration du *Bulletin*, et se trouve également en dépôt dans toutes les sections de la Fédération jurassienne.